

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

11 Décembre 2020

OBJET : Prolongation d'un an du schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale en faveur de l'enfance et de la famille pour la période 2016-2020.

L'an deux mille vingt et le Vendredi onze Décembre, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est rassemblé en session ordinaire EN VISIOCONFÉRENCE, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA,
Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET,
Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN,
Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD,
Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA,
Jacky GERARD, Roland GIBERTI, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI,
Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA,
Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN,
Richard MALLIE, Christophe MASSE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY,
Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Henri PONS,
Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX,
Didier REAULT, Maurice REY, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA,
Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO,
Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI,
Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Jean-Pierre BOUVET donne procuration à Brigitte DEVESA,
Jean-Marc PERRIN donne procuration à Bruno GENZANA

ÉTAIT ABSENT :

Denis ROSSI

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 11 Décembre 2020
EXIGENCE SOCIALE
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

DÉLIBÉRATION

**OBJET : Prolongation d'un an du schéma départemental d'organisation sociale et médico-
sociale en faveur de l'enfance et de la famille pour la période 2016-2020.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le
11 Décembre 2020 EN VISIOCONFÉRENCE, le quorum étant atteint,**

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'accepter la prolongation du schéma départemental d'organisation sociale et
médico-sociale en faveur de l'enfance et de la famille 2016-2020 pour une durée d'un an.

À l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**